

UNE PAGE D'HISTOIRE LOCALE - AUJOURD'HUI:

LE NOM DE THIAVILLE.

C'est depuis le 8 Mars 1926 que Thiaville s'appelle officiellement Thiaville sur Meurthe, en application d'un décret signé par le Président de la République, Gaston Doumergue.

Une idée généralement répandue prétend que " thia " aurait signifié " trois " en patois, ce qui évoquerait les trois agglomérations du village d'autrefois, réparties le long du ruisseau des Grands Faings. Il semble qu'au regard de nombreux documents, cette hypothèse soit fausse.

Le plus ancien document faisant figurer le nom de Thiaville est une charte de l'empereur d'Allemagne Otton 1^{er}, en faveur des abbayes d'Andlau et d'Etival, datant de 962. Cette charte rédigée en latin fait l'inventaire des biens de l'abbaye d'Etival et mentionne " la route par où on va de Thiadivilla au luminaire de sainte Marie ". Etymologiquement, ce nom signifie " villa de Théodat ", une villa étant une grande ferme gallo-romaine ou carolingienne, et Théodat un nom d'homme germanique très répandu à cette époque, voulant dire " don à Dieu ", et qu'on retrouve sous la forme de Déodat (le fondateur de Saint-Dié) ou encore en Dieudonné, nom courant en Lorraine. Peut-être ce Théodat était-il le fondateur ou le maître de cette villa.

On retrouve plus tard ce nom de Thiadivilla contracté en Thiavilla (1491) pour être définitivement francisé en Thiaville. Toutefois, on trouve le nom de Thiaville écrit tel quel, dans une lettre rédigée en français par Raoul de Coucy, évêque de Metz, et adressée à Henry, seigneur de Blâmont.

cependant, pour séduisante qu'elle soit, cette théorie associant un nom barbare à " villa " doit être considérée avec circonspection. En effet, elle est vivement contestée par certains historiens. En particulier par Paul Piémont, un éminent professeur lorrain à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries, dans son ouvrage " la toponymie ; conception nouvelle ", paru en 1969. Etudiant les noms de lieux en -ville et en -court, notamment en Lorraine, il réfute cette etymologie qui, dit-il, " ne paraît pas s'appuyer sur la réalité ". " ...Les historiens ont élaboré une théorie qui considère les agglomérations de ce type (en -ville et en -court) comme les héritières de vastes domaines remontant au Bas-Empire romain ou mieux à l'époque barbare qui suivit. En ces temps lointains les propriétaires auraient donné leur nom à la localité fondée pour mettre leurs terres en valeur. Le peuple y aurait ajouté -ville ou -court, termes qui servaient à désigner le domaine

.../...

groupant à la fois laboureurs et gens de métiers, comme nous l'apprennent les textes carolingiens. Ainsi les villages rappelleraient le souvenir des fondateurs éponymes (comme Théodat)... Nos auteurs ont alors identifié dans les noms de lieux modernes des noms de personnes gallo-romains et germaniques. Cette explication qui lie le présent au passé est séduisante; elle a le mérite de la simplicité, ce qui lui valut sans doute sa fortune."

Il apparemment, quant à lui, Thiaville à Toul, toulon, Toulouse, Tulle, et à de plus modestes bourgades comme Thélod, le Tholy, Tilly, le Thillot, Thil, etc... Ces noms viendraient du grec " teloneion ", en latin " teloneum ", devenu " tonlieu " en français. " Le tonlieu, terme général désignant une douane, était à la fois le nom de la taxe sur les marchandises transportées et le bureau de perception. En pays germanique, il donna Zoll, la douane..." Cette taxe était perçue toutes les 40 lieues sur les voies navigables, alors axes essentiels de communication, ou toutes les 20 lieues sur les voies terrestres reliant des centres industriels d'exploitation à de proches cours d'eau. Pour Thiaville, il s'agirait des mines de sel de Marsal, situées à 20 lieues par voie terrestre. Thiaville étant sur la Meurthe à une époque où ni Baccarat ni Raon-l'Étape n'existaient encore, entre Saint-Dié et Port (aujourd'hui Saint-Nicolas, 2ème ville lorraine après Toul), cette hypothèse est donc tout à fait plausible.

On le voit, il est difficile d'être catégorique et l'énigme des noms en -ville reste entière.

Pour Fagnoux, qui forma jusqu'en 1790 une commune distincte de Thiaville et qui s'appela successivement Faignon (1513) puis Fagnon (1756), son nom a pour origine faing ou feigne, signifiant la mousse (sphaigne) produisant la tourbe. Et effectivement, cette tourbe extraite aux abords du ruisseau a dû servir autrefois de combustible. Ce nom de " faing " ou " feigne " est très répandu dans les Vosges et à Thiaville même, on le retrouve pour désigner l'écart des Grands Faings, le ruisseau des Feignes ou des Grands Faings, et autrefois Fagnouzel, Fagnoncelle, puis Fagnouset désignant l'agglomération entre Thiaville et Fagnoux.

R.C.